

Les origines du handicap mental

Certains préjugés entourent encore l'origine du handicap mental. Est-il héréditaire ? Génétique ? Accidentel ?

En réalité, les raisons de la survenue d'un handicap sont diverses, et certaines restent inconnues. Les causes possibles ne produisent d'ailleurs pas toutes leurs conséquences au même moment du développement de la personne

Des causes diverses

Contrairement aux idées reçues, si le handicap mental est parfois héréditaire, ses origines peuvent être diverses. Dans 30 % des cas, elles restent inconnues.

Un grand nombre de handicaps mentaux ont une cause génétique. On distingue les anomalies chromosomiques telles que la trisomie 21, dont la récurrence au sein d'une même famille reste faible, des maladies génétiques telles que le X fragile, considérées comme héréditaires.

En dehors de causes génétiques, un handicap mental peut résulter d'une malformation cérébrale ou d'un dysfonctionnement du métabolisme.

Il peut également être la conséquence d'un accident pendant la grossesse ou au moment de la naissance voire après celle-ci.

Certaines maladies contagieuses touchant le nourrisson peuvent également causer de graves séquelles

L'apparition à différentes étapes de la conception ou de la vie

Schématiquement, un handicap mental peut se déclarer :

- à la conception (maladies génétiques, aberrations chromosomiques, incompatibilité sanguine...);
- durant la grossesse (radiation ionisante, virus, médicaments, parasites, alcool, tabac...);
- à la naissance (souffrance cérébrale du nouveau-né, prématurité...);
- après la naissance (maladies infectieuses, virales ou métaboliques, intoxications, traumatismes crâniens, noyades, asphyxies...).

Article tiré du site de l'Unapei